



## Communiqué

Pour diffusion immédiate

### **Le personnel enseignant du Conseil des écoles francsaskoises se prononce contre la future entente locale**

**Regina, le 24 août 2009** – Les enseignantes et les enseignants ont rejeté l'entente négociée à la satisfaction des parties lors d'une rencontre tenue en juin dernier. À 43 % pour la nouvelle entente et 57 % contre, les enseignants n'ont pas adopté l'entente qui traite de leurs conditions de travail.

Rappelons que le comité est composé de deux conseillers scolaires, de la direction de l'éducation, du directeur adjoint de l'éducation et de représentantes et représentants du personnel enseignant. Son mandat est de développer une entente locale traitant des conditions de travail pour le personnel enseignant du CEF.

L'entente est échue depuis le 29 juin dernier. Le comité va poursuivre les négociations à la satisfaction des parties dans l'espoir de parvenir à une nouvelle entente dans le courant de la prochaine année. La prochaine rencontre du comité est prévue à l'automne 2009.

*Seul conseil de langue française, le CEF regroupe **12 écoles et un pensionnat à travers la province**. Les élèves de la prématernelle à la 12<sup>e</sup> année y reçoivent une éducation de grande qualité.*

-30-

*Renseignements pour le public :*

Christelle Tiati  
Responsable des communications  
Conseil des écoles francsaskoises  
1 877 273-6661  
[cef.com@atrium.ca](mailto:cef.com@atrium.ca)

*Renseignements pour les médias seulement :*

Pascal Auger  
Agent des communications  
Conseil des écoles francsaskoises  
Téléphone : (306) 291-6421  
[cef.retention@atrium.ca](mailto:cef.retention@atrium.ca)